

# Santé Environnement : après l'arrêt du programme recherche de l'ANR, la fermeture du registre des malformations en Rhône-Alpes

mercredi 21 décembre 2011

Il y a quelques semaines, l'Agence nationale de la recherche (ANR) rayait des tablettes pour 2012 le programme consacré à la santé environnementale « Contaminants et environnement : métrologie, santé, adaptabilité, comportements et usages » (CESA). Décision prise en catimini à la demande du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche sans que le conseil scientifique de l'ANR n'ait été associé.

Aujourd'hui, c'est le Registre des Malformations congénitales de Rhône-Alpes (REMERA) qui perd sa qualification ce qui entraîne ipso facto son arrêt au 1er janvier 2012. Le REMERA existe pourtant depuis 1973. Il avait fait l'objet d'un audit positif le 5 septembre dernier diligenté par le Comité National des Registres, présidé alternativement par l'Inserm et par l'InVS, qui sont aussi les 2 principaux financeurs du registre, mais aucun rapport d'audit n'a été communiqué officiellement.

L'annonce est faite à 15 jours de la mise en œuvre. Le procédé est autant contestable sur la forme et sur le fond.

Fermer un registre de malformations, c'est se priver d'un outil pour mieux comprendre le lien avec l'environnement. C'est vraisemblablement l'objectif recherché, l'argument budgétaire étant un prétexte, car s'il est un domaine qui ne doit pas être touché par les restrictions budgétaires, c'est bien celui-là, car c'est un investissement qui permet à la fois des gains de santé et des gains économiques.

Ces décisions sont en totale contradiction avec l'objectif affiché par le Plan National Santé Environnement.

**Le Réseau Environnement Santé, l'association Générations Futures et la Fondation Sciences Citoyennes demandent au Comité National des Registres de s'expliquer sur la forme et sur le fond de sa décision.**

Ils demandent aux Ministres en charge de la santé, de l'écologie et de la recherche d'intervenir pour que la décision concernant le REMERA soit revue.

Ils renouvellent leur demande pour que soit organisée rapidement avec toutes les parties prenantes une table ronde sur la politique de recherche en santé environnement.

## **Contacts :**

- François Veillerette, porte-parole de GF, 06 81 64 65 58
- Jacques Testart, président de la FSC, 06 32 67 06 71
- André Cicoella, président et porte-parole du RES, 06 35 57 16 82

---

- Article publié sur le [site de la Fondation Sciences Citoyennes](http://www.fondation-sciences-citoyennes.org/), où l'on trouvera aussi la **réponse** du PDG de l'Inserm à la démarche conjointe MDRGF / FSC / RES.